

Image not found or type unknown



départ en retraite préavis

Par **EFY**, le **28/12/2023** à **16:07**

bonjour, mon mari doit prendre sa retraite au 1/3/2024. le dossier est en cours d'instruction par l'assurance retraite, je dois donc prévenir mon employeur dans un délai de 2 mois avant mon départ. puis je faire une mention complémentaire dans mon préavis en cas de retard de l'assurance retraite?

avec mes remerciements

Par **Marck.ESP**, le **28/12/2023** à **16:11**

Bonjour

S'il s'agit de la retraite de votre mari, quel est le rapport avec votre propre employeur ?